



En direct du
siège de
Naval Group !

Première plateforme revendicative CGT en lien avec la crise sanitaire !

La CGT revendique le maintien total des rémunérations de l'ensemble des personnels (missionnaires compris !) quelques soient leurs situations administratives durant la période sanitaire.

Elle refuse par principe tout dispositif qui puiserait dans les soldes des personnels (congés, jours RTT, congés d'ancienneté, etc.).

Le sujet de la reprise des activités industrielles ne doit en aucun cas donner lieu à une déréglementation des dispositions sur le temps de travail en vigueur dans l'entreprise.

Nous considérons que Naval Group a déjà suffisamment de moyens financiers et de dispositifs organisationnels en main concernant l'Organisation du Temps de Travail, notamment en passant par la négociation avec les Organisations Syndicales.

Au sujet des personnels qui sont venus assurer les tâches indispensables. Il est clair que ces travaux ne peuvent avoir été effectués « bénévolement », que ce soit au nom de leur intérêt pour nos installations et le maintien opérationnel de l'entreprise, mais également au regard des situations dans lesquelles ils ont été effectués. Naval Group a l'opportunité de rémunérer les heures effectuées, notamment en saisissant la proposition gouvernementale d'une prime exceptionnelle.

Concernant les mesures sanitaires dans le cadre de la reprise des activités, la CGT revendique que toutes les mesures soient prises (dans un laps de temps incompressible « tuant dans l'oeuf » toutes précipitations) afin d'assurer la sécurité des personnels et de leurs familles.

Cela doit passer notamment par :

- **La mise en place de dispositions garantissant la « neutralité sanitaire » des espaces de travail** (mise à disposition masques, gels hydroalcooliques, moyens de désinfections des locaux et outils de travail, etc.)
- **Le contrôle systématique des personnels par des tests** effectués à la reprise du travail et au moindre doute.
- **Le contrôle régulier et à leur demande de la température corporelle des personnels.**
- **Le renforcement des services de santé** dans les établissements.
- **La mise en place d'équipes de prévention** formées aux nouveaux risques sanitaires.
- **L'augmentation des fréquences de nettoyages** des locaux par un nombre suffisant de personnes formées aux spécificités de nos activités (ateliers, bureaux, sanitaires, etc.).

Enfin, au regard de ce qui vient de se passer dans notre entreprise, dans notre pays. Compte tenu que cette pandémie semble loin d'être vaincue, la CGT demande :

- La mise à l'étude immédiate d'une ré-internalisation des activités qui ont, comme nous l'avancions depuis des années, démontré leurs cotés indispensables à notre entreprise (Nettoyage, gardiennage, restauration, etc.)
- La re-examen complet de la politique actuelle de MoB (Make or Buy) de l'entreprise, afin de maîtriser nos capacités de production.

